

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2016

Lecture et approbation du compte-rendu du 09 décembre 2015.

1 – NOUVELLE DÉNOMINATION DES VOIES COMMUNALES ET NUMÉROTATION DES HABITATIONS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été décidé, pour faciliter l'accès des services de secours, de la Poste, des entreprises, etc..., de donner une dénomination officielle aux voies communales et de mettre en place une numérotation des maisons sur l'ensemble du territoire communal.

Un tableau regroupant les nouvelles dénominations sera adressé aux différents services publics pour une prise en compte des changements d'adresse.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les nouvelles dénominations des voies communales et des numérotations des maisons comme indiqué dans le tableau ci-joint.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à communiquer ces données aux services du Cadastre et de la Poste, et à signer tout document relatif à ce dossier.

Ancienne adresse	Nouvelle adresse	N° min-N° max
Route de St Paul	Route de Saint Paul	12 / 1387
Le Soleil La Vérochère La Mosse	Route du Vieux Jonc	24 / 1914
Chêne	Chemin de Chêne	183 / 205
Lotissement communal	Impasse des Charmilles	55 / 94
Cadalle	Impasse Cadalle	242
Route de Romans	Route de Romans	16 / 888
Le Jonchet	Impasse du Jonchet	8 / 131
Lotissement le Clos des Tilleuls	Place des Tilleuls Impasse des Tilleuls	7 / 24 41 / 172
Route de Condeissiat Brody	Route de la Bresse	85 / 1126
Lotissement les Chanterelles	Impasse des Chanterelles	32 / 82
Lotissement les Cadalles	Impasse des Chênes	9 / 230
Route de Marlieux Le Château Les Evreux La Bouvinière Geoffray	Route de la Dombes	10 A / 1820 C

Maison Noire Lotissement le Clos des Frênes	Impasse des Frênes	47 / 200
La Croix Les Bonnatières La Fontaine	Route de Saint Georges	199 / 830 B
Berger	Chemin de Berger	968 / 1120
L'Ollière	Impasse de L'Ollière	329 / 400
L'Epine	Chemin de Chaffange	118 / 136 B
Crétin	Chemin de Crétin	90

Deux permanences pour la distribution des numéros seront assurées :

- Jeudi 4 février 2016 de 9h00 à 11h00,
- Samedi 6 février 2016 de 9h00 à 11h00

Et un courrier sera adressé à tous les habitants pour les informer de tout ceci.

2 – REUNION PUBLIQUE

Monsieur le Maire indique que le conciliateur doit proposer des dates pour la réunion publique. Une fois que la date sera calée, un courrier sera adressé à tous les habitants.

3 – CIMETIERE

Après une visite au cimetière, monsieur le Maire informe que 12 tombes sont à l'abandon et que 3 procédures sont faites. Il y a des sépultures sans titre de concessions et des sépultures avec titre de concessions mais qui ne sont plus entretenues. Nous allons faire le nécessaire pour contacter les familles concernées et les informer des démarches à entreprendre soit pour le renouvellement ou bien pour l'abandon. La commission se réunira dans les jours qui viennent pour faire le point sur le dossier.

4 – TRAVAUX 2016

Enfouissement des réseaux EDF – Fibre Optique et Eclairage Public : mise en route à l'automne. Voir pour un emprunt.

7 – QUESTIONS DIVERSES

- L'éclairage du lotissement le Clos des Tilleuls passe sur l'éclairage public.
- Raccordement fibre optique pour l'école de Romans, Coût : 800 € environ + Abonnement mensuel : 76 €.

Le Maire,